



**Manufacturiers et
Exportateurs du
Québec**

Une division des Manufacturiers
et exportateurs du Canada

**MEMOIRE DES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU
QUEBEC**

CONSULTATION GENERALE

**LE SECTEUR ENERGETIQUE AU QUEBEC – CONTEXTE, ENJEUX ET
QUESTIONNEMENTS**

**LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INDISSOCIABLE DU
DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE**

**PRESENTE A LA COMMISSION DE L'ECONOMIE ET DU TRAVAIL
ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC**

11 JANVIER 2005



TABLE DES MATIERES

RESUME ET CONCLUSIONS.....	1
1. INTRODUCTION.....	3
2. L'INTERET DES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DANS CE DEBAT.....	5
3. LA QUESTION DE L'ENERGIE PLACEE DANS LE CONTEXTE	
DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	12
3.1 LES BAS TARIFS AUX CLIENTS INDUSTRIELS :	
PRATIQUE UNIQUE, INJUSTE ET DISCRIMINATOIRE ?	14
3.2 QU'EN EST-IL DE L'EXPORTATION ?	17
3.3 L'ELECTRICITE N'EST PAS LE PETROLE ET LE QUEBEC N'EST PAS L'ALBERTA ...	20
3.4 DEVELOPPER ET DIVERSIFIER L'APPROVISIONNEMENT	22
4. LES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUEBEC	27



RESUME

Les manufacturiers et exportateurs constituent le plus important employeur du Québec en plus d'être le moteur de son développement économique et régional. À titre d'exemple, les 64 milliards de dollars d'exportations qu'ils génèrent annuellement sont responsables de 43 % de notre niveau de vie.

Il serait impossible pour les manufacturiers et exportateurs du Québec de créer toute cette richesse sans un approvisionnement en énergie fiable et suffisant à prix prévisible, stable et compétitif. Au Québec, cela est d'autant plus vrai que l'approvisionnement en électricité fait parti des avantages comparatifs qui distinguent notre économie.

Contrairement à ce que plusieurs prétendent, les tarifs industriels pratiqués au Québec, notamment ceux de l'électricité, ne sont pas uniques, injustes ou discriminatoires envers les autres catégories de clients. Si au Québec, les tarifs domestiques sont 1,66 fois plus élevés que les tarifs industriels, en Europe et aux États-Unis ceux-ci sont 1,73 fois plus élevés. Le Québec n'est donc pas unique en cette matière et s'il est injuste, il l'est moins que le sont les deux plus grandes puissances économiques de la planète.

Ces écarts de tarifs entre les différentes catégories de clients sont normaux et souhaitables et s'expliquent de deux façons : les coûts de distribution plus faibles et les retombées économiques que génère l'électricité utilisée pour fabriquer. Alors que certains croient que les tarifs avantageux mènent au gaspillage, cela n'est certainement pas le cas dans le secteur industriel puisque toute entreprise qui veut assurer sa pérennité doit contrôler ses coûts. Ce n'est donc pas surprenant que la production industrielle ait augmenté de 23 % entre 1997 et 2003 même si la quantité d'énergie consommée sur cette période a diminué.

Il est essentiel que le Québec développe son potentiel énergétique et particulièrement hydroélectrique en se dotant de nouvelles capacités de production et ce, pour deux raisons. Premièrement, cela assurera la sécurité et la disponibilité de l'approvisionnement et le maintien de tarifs compétitifs. Ensuite, cela nous permettra de profiter des opportunités d'exportation sur nos marchés voisins. Il est en effet de loin préférable de risquer de se retrouver avec des surplus à exporter qu'avec des manques à combler par l'importation.

Mais attention, si une stratégie à l'exportation des surplus doit être déployée, il faut éviter de glisser vers une stratégie du « tout-exporter » ! Hydro-Québec est un instrument de politique économique et non de politique fiscale. La mesure de la performance d'une politique énergétique ne saurait se mesurer strictement au bénéfice annuel de la société d'État. La valeur de cette ressource pour le Québec découle de notre capacité à la transformer et non à l'exporter à l'état brut. Le secteur manufacturier, par ses exportations, génère 69 cents le Kwh qu'il consomme. Nous aurions tout simplement tort d'un point de vue économique de viser à contraindre la demande industrielle par une hausse des tarifs afin d'exporter directement la ressource à l'état brut et ainsi bénéficier aux manufacturiers ontariens et américains qui utiliseraient cette énergie.

De plus, nous devons être prudents avant de comparer l'électricité au Québec au pétrole et au gaz en Alberta. Le pétrole et le gaz sont la force derrière l'économie albertaine alors



qu'au Québec, c'est le secteur manufacturier qui joue ce rôle. Contrairement à la production d'électricité, l'extraction de pétrole et de gaz est une activité fort intensive en ressources humaines. De plus, alors que l'on peut ajouter de la valeur à l'électricité en l'utilisant pour fabriquer des produits, le pétrole et le gaz offrent moins de possibilités de transformation autres que la pétrochimie et la plasturgie. Toutefois, comme les biens fabriqués, ils peuvent être transportés sur de beaucoup plus grandes distances que l'électricité.

Si la solution aux enjeux énergétiques québécois passe par le développement hydroélectrique, cela ne veut pas pour autant dire que les autres sources d'électricité soient dépourvues d'avantages et ne nous permettent pas de concilier nos besoins à court et moyen terme avec nos engagements environnementaux à plus long terme. Lors de l'évaluation de ces autres sources, nous devons évaluer comment ils peuvent contribuer à atteindre l'équilibre entre nos besoins et nos obligations plutôt que de s'y opposer par principe. Finalement, quant au gaz naturel qui représente, ne l'oublions pas, 17 % des dépenses en énergie des manufacturiers, le Québec doit sécuriser ses approvisionnements et c'est pourquoi les projets de ports méthaniers doivent être étudiés en prenant compte des intérêts supérieurs du Québec.



1. INTRODUCTION

UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGETIQUE

Les Manufacturiers et exportateurs du Québec tiennent à présenter leurs points de vue dans le cadre de la consultation générale entreprise par la Commission de l'économie et du travail qui vise à doter le Québec d'une nouvelle politique énergétique. Si nous en sommes ici aujourd'hui, c'est non seulement que la dernière politique énergétique du Québec date de 1996¹ et que le contexte énergétique a évolué depuis, mais surtout que le débat entourant la construction de centrale à cycle combiné du Suroît a propulsé le débat sur la sécurité énergétique du Québec à l'avant-scène.

S'il y a consensus autour d'un élément, c'est bien que le débat a sonné l'éveil et que tous les intervenants s'entendent pour dire qu'il est temps que le Québec renouvelle sa stratégie énergétique.

Ce questionnement sur l'énergie et sur l'avenir énergétique n'est pas unique au Québec. La concurrence internationale pour les ressources énergétiques est de plus en plus vive et, même si les problématiques se définissent différemment d'un endroit à l'autre, ces questions sont brûlantes d'actualité aux États-Unis, en Europe, en Chine et ailleurs. Au Canada, les réserves traditionnelles de pétrole et de gaz s'amenuisent et les remplacer demanderait des investissements massifs dans les sables bitumineux et d'autres sources plus coûteuses.² Plus près de nous, en Ontario, en mars 2004, la réflexion sur la question a mené le gouvernement à mandater un comité d'examen dirigé à l'Honorable John Manley, ancien Vice-premier ministre du Canada, à trouver des solutions pour éliminer l'utilisation du charbon pour produire de l'énergie.³

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INDISSOCIABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE

Partout, la demande industrielle explique en partie la croissance des besoins en énergie, notamment au niveau de l'électricité et du gaz naturel. Cela s'explique par la croissance économique et la croissance de la consommation qu'elle entraîne. Ce n'est donc pas surprenant de constater que 45 % de la croissance de la demande d'électricité au Québec d'ici 2016 viendra du secteur manufacturier car il existe un lien étroit entre croissance économique et croissance de la demande d'électricité.

Toutefois, alors qu'ailleurs on cherche à concilier les objectifs de développement durable et de développement économique, au Québec, même si nous possédons l'un des profils énergétiques les plus propres de la planète, on semble se soucier trop peu du développement économique.

¹ Ministère des ressources naturelles, *L'énergie au service du Québec, une perspective de développement durable*, 1996.

² Pour une étude récente qui dresse un excellent portrait de la situation au Canada voir : Robert MacIntosh, « The Approaching Global Energy Crunch and How Canada Should Meet It », *C.D. Howe Institute Commentary*, no. 203, Septembre 2004.

³ Ontario Power Generation Review Committee, *Transforming Ontario's Power Generation Company*, mars 2004, disponible http://www.energy.gov.on.ca/index.cfm?fuseaction=electricity.reports_opgreview.



Or, parler d'énergie, c'est parler d'économie. Une politique énergétique doit être à la base d'une politique économique. On ne peut réfléchir à l'un sans penser à l'autre.

En ce sens, en matière d'énergie les priorités des Manufacturiers et exportateurs du Québec sont la disponibilité d'un approvisionnement fiable et suffisant à un prix prévisible, stable et le plus concurrentiel possible.

L'énergie, en particulier l'électricité, est un intrant important dans les processus de fabrication des entreprises manufacturières du Québec. Pour demeurer compétitives, les entreprises manufacturières québécoises ont donc besoin d'électricité à des prix les plus concurrentiels possibles. Les faibles coûts énergétiques, notamment dans le secteur industriel, constituent un avantage comparatif majeur pour le Québec et pour la compétitivité des entreprises manufacturières. Plusieurs entreprises et industries sont d'ailleurs localisées au Québec pour cette raison.

C'est pour produire, transformer, fabriquer et ultimement créer de la richesse que celles-ci ont besoin d'énergie et c'est pourquoi Québec doit axer sa politique énergétique sur le développement de son potentiel et la maximisation de ses retombées économiques.

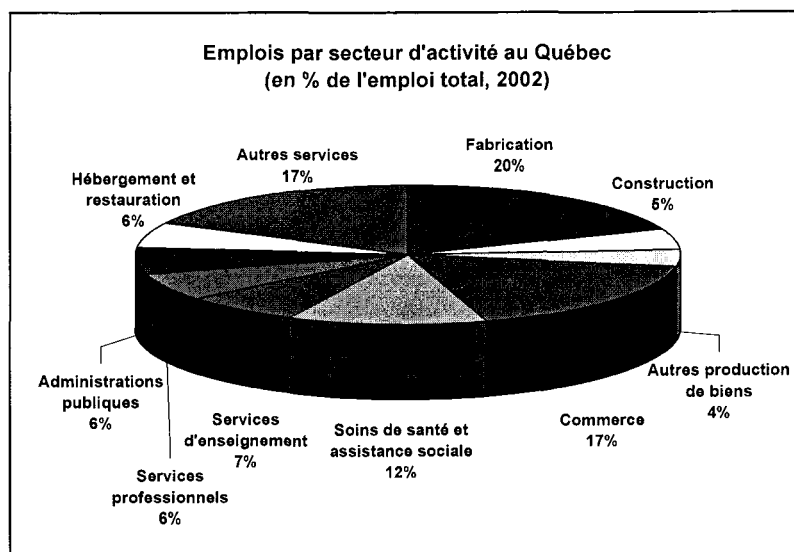
Les Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) ont donc un intérêt marqué dans ce débat sur l'avenir énergétique : les entreprises manufacturières et exportatrices se sentent directement concernées.



2. L'INTÉRÊT DES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DANS CE DÉBAT

LA FORCE DERRIÈRE L'ÉCONOMIE

À lui seul, le secteur manufacturier est responsable de 21 % de l'activité économique du Québec.⁴ Plus de 625 000 québécois travaillent dans l'un des 8 738 établissements manufacturiers répartis dans les 17 régions administratives, ce qui fait du secteur manufacturier le plus important employeur au Québec.⁵



L'économie québécoise, comme toute économie, a besoin d'un secteur manufacturier fort et vibrant pour assurer sa prospérité et son niveau de vie. C'est en fait une indispensable source de croissance et de prospérité pour l'ensemble de la collectivité.

Le secteur manufacturier est également responsable de 87 % des exportations du Québec.⁶ Ces entreprises sont ainsi exposées plus que tout autre secteur à une concurrence étrangère de plus en plus vive. Si celles-ci sont affectées par des facteurs conjoncturels externes tels que l'appréciation du dollar, la concurrence de plus en plus féroce provenant d'économies émergentes comme la Chine, l'Inde et le Brésil et un protectionnisme américain accru, elles ont l'avantage de rapporter plus d'une soixantaine de milliards de dollars d'argent frais dans l'économie du Québec en revenus d'exportation chaque année. Cela représente 43 % de notre niveau de vie si nous considérons seulement nos exportations internationales.⁷

⁴ Statistique Canada, CANSIM, Série 379-0025, 2002.

⁵ Le nombre d'emplois est tiré de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, CANSIM, Série 282-0088, données désaisonnalisées de novembre 2004 pour le secteur de la fabrication au Québec. Le nombre d'établissements manufacturiers au Québec est tiré de l'Institut de la Statistique du Québec, *Profil statistique du secteur manufacturier par sous-secteur du SCIAN*, 1999 (données les plus récentes).

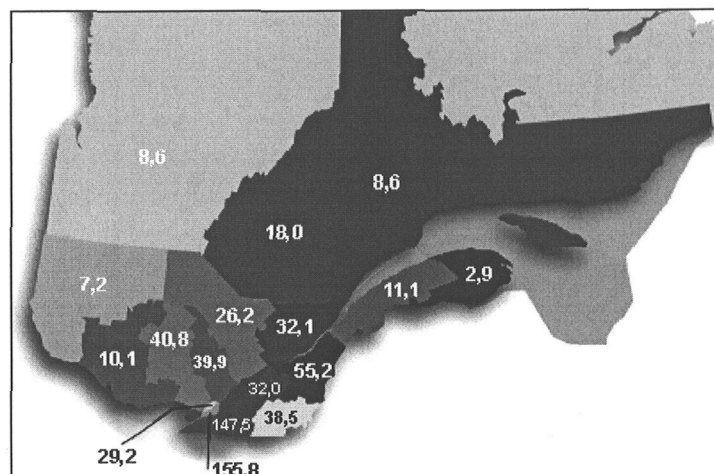
⁶ Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*, 2003.

⁷ Si nous incluons nos exportations vers les autres provinces, c'est 64 % de notre niveau de vie qui dépend des exportations. Ces données sont tirées de : Institut de la Statistique du Québec, *Impact économique des exportations québécoises, Années 1990, 1997 et 2001*.



De plus, le secteur manufacturier assure la prospérité d'un nombre important de régions du Québec. Dans certaines d'entre elles comme le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches ou l'Estrie, le secteur manufacturier représente respectivement 30 %, 27 % et 27 % de l'emploi total comparativement à une moyenne globale de 20 % pour le Québec.⁸

EMPLOIS MANUFACTURIERS PAR REGION ADMINISTRATIVE (MILLIERS)



Ce qui donne autant d'importance au secteur manufacturier est surtout qu'il a plus d'effets multiplicateurs que tout autre secteur économique. Bien que tous les secteurs économiques soient interdépendants les uns des autres, des secteurs importants tels que la finance et l'assurance, la construction, le commerce et même l'administration publique dépendent davantage des manufacturiers que vice-versa.

On remarque donc que le secteur manufacturier est le cœur de l'économie du Québec et que pour être porteuse, toute stratégie de développement économique et régional du Québec devra miser sur le développement du secteur manufacturier. La politique énergétique doit s'insérer dans cette stratégie de développement économique et reconnaître la place et l'importance qu'occupe le secteur manufacturier dans l'économie québécoise. Comme c'est le cas dans la plupart des juridictions, cela doit notamment se refléter dans la tarification de l'énergie car c'est là des éléments que contrôle le gouvernement pour stimuler la production industrielle et le développement économique. C'est un choix judicieux car c'est grâce à elle, entre autres, que le Québec a réussi à se développer.

L'ÉNERGIE, UN INTRANT ESSENTIEL POUR LES MANUFACTURIERS QUÉBÉCOIS

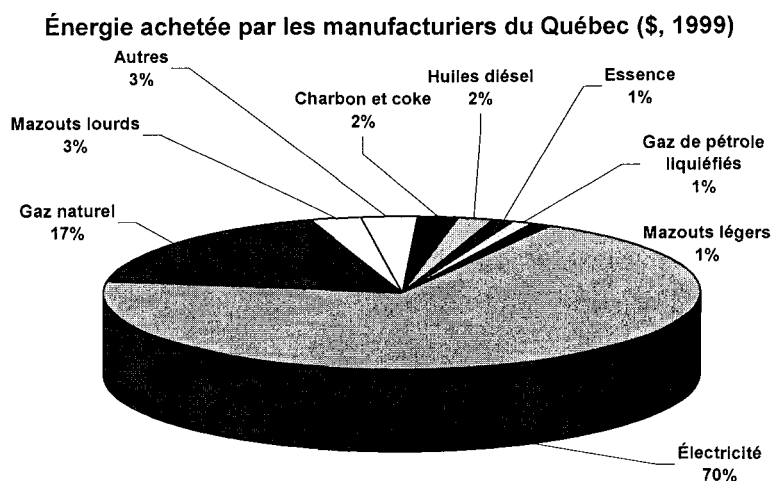
Tous les manufacturiers, où qu'ils soient, ont besoin d'énergie pour produire. Au Québec, la disponibilité de l'approvisionnement et la compétitivité des tarifs représentent depuis bon nombre d'années deux des avantages comparatifs qu'offre le Québec et qui a mené des entreprises à se localiser ici. Les manufacturiers ont donc besoin d'un

⁸ Institut de la Statistique du Québec, *Le Québec, chiffres en main*, édition 2004 pages 32 à 37.



approvisionnement énergétique fiable et suffisant, à des prix stables et compétitifs en raison de l'importance de cet intrant et la forte concurrence qu'ils subissent sur leurs marchés.

Les manufacturiers québécois dépensent 3,9 milliards de dollars par année en combustibles et électricité.⁹ Ces besoins énergétiques sont comblés à 70 % par l'électricité et à 17 % par le gaz naturel.¹⁰ Cela représente 4,3 % de leurs coûts totaux. Bref, l'énergie est un facteur de production majeur de l'industrie québécoise et est essentielle à son bon fonctionnement et à sa compétitivité.



Le secteur manufacturier est donc un important consommateur d'énergie. En matière d'électricité, les manufacturiers représentent 43,4 % des ventes d'Hydro-Québec.¹¹ Cette électricité, cumulée à nos ressources humaines et naturelles se retrouve dans les biens que nous produisons, exportons et consommons.

Le ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs prévoit que de 2002 à 2016, 45 % de la croissance de la demande sera due à la croissance de la demande industrielle.¹² Cette croissance est souhaitable, nécessaire et profitable aux Québécois puisque c'est pour produire, exporter, créer de l'emploi et de la richesse que les manufacturiers du Québec auront besoin de cette énergie.

⁹ Cela n'inclut pas l'électricité que certaines entreprises produisent pour leur propre consommation.

¹⁰ Institut de la Statistique du Québec, *Profil du secteur manufacturier, Combustible et électricité achetés et consommés, par sous-secteur du SCIAN*, Québec, 1999 (données les plus récentes).

¹¹ Hydro-Québec, Rapport annuel 2003, p. 72.

¹² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Évolution de la demande d'électricité au Québec – Scénario 2003 du MRNFP*, Document remis à la Régie de l'énergie dans le cadre de la demande d'avis R-3526-2004, p. 9.



ÉNERGIE ET EXPORTATIONS : QUELQUES STATISTIQUES DU SECTEUR MANUFACTURIER QUEBECOIS¹³				
	2000	2001	2002¹⁴	2003¹⁴
Coût du combustible et de l'électricité consommés (k\$)	3 898 469 \$	3 743 947 \$	3 778 922 \$	3 905 859 \$
Salaires à la production (k\$)	14 505 507 \$	14 750 731 \$	14 812 899 \$	14 740 490 \$
Coût des matières premières et fournitures utilisées (k\$)	76 516 064 \$	74 597 447 \$	73 163 833 \$	71 962 296 \$
Coûts totaux	94 920 040 \$	93 092 125 \$	91 755 654 \$	90 608 645 \$
Valeur de la production (k\$)	138 384 176 \$	132 560 929 \$	131 608 996 \$	129 952 252 \$
Valeur ajoutée (k\$)	57 969 643 \$	54 219 535 \$	54 666 241 \$	54 084 097 \$
Exportations (k\$)	68 988 000 \$	65 789 000 \$	63 128 000 \$	59 282 000 \$
Coût du combustible et de l'électricité / coûts totaux	4,1 %	4,0 %	4,1 %	4,3 %
Exportations du secteur manufacturier par dollar de combustible et d'électricité consommée	17,70 \$	17,57 \$	16,71 \$	15,18 \$

UNE SITUATION CONCURRENTIELLE DE PLUS EN PLUS DIFFICILE

Avec un dollar canadien qui s'est non seulement apprécié de 11 % en 12 mois et de 33 % en 24 mois mais qui se maintient également au-dessus de la barre des 0,80 US\$ depuis octobre dernier, la situation est loin d'être facile pour les exportateurs.¹⁴ Cette situation, jumelée à la hausse des prix d'intrants incluant l'électricité, les combustibles et les matières premières, fait en sorte que les marges bénéficiaires et la rentabilité des manufacturiers s'effritent rapidement. En 2003, près de 40 000 emplois manufacturiers ont été perdus au Québec et les récentes annonces de fermeture et de transfert de production ne laissent rien présager de bon pour les mois qui viennent.

L'ÉTAU DES COÛTS¹⁵	
FACTEUR DE PRODUCTION	VARIATION ENTRE Q1 2000 ET Q2 2004
Prix de vente	-2,2 %
Salaires	+15,2 %
Matières premières	+35,4 %
Taxes sur la masse salariale et les bénéfices	+24,5 %
Électricité	+46,4 %
Combustibles industriels	+132,6 %

Dans ce contexte, les hausses récentes des tarifs d'électricité au Québec, qui font suite à un gel de cinq ans, contribuent au resserrement de cet étau qui met les marges bénéficiaires des manufacturiers et exportateurs sous pression. En raison d'une

¹³ Toutes les données sauf celles sur l'exportation provisionnent de l'Institut de la statistique du Québec, *Profil du secteur manufacturier*, Statistiques principales de l'activité manufacturière pour le secteur de la fabrication, Québec, 2000-2003. Les données pour 2002 et 2003 sont des estimations provisoires. Les chiffres sur l'exportation sont tirés de Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*, 2003.

¹⁴ Banque du Canada, taux à midi. Les écarts sur 12 et 24 mois sont calculés avec les valeurs affichées au 26 novembre 2002, 2003 et 2004.

¹⁵ Source : Statistique Canada (divers indices de prix). Les données sont pour le Canada car elles ne sont pas disponibles pour le Québec.



concurrence de plus en plus vive, ceux-ci sont de moins en moins en mesure de refiler ces hausses de coûts à leurs clients sans miner la compétitivité de leurs produits sur leurs marchés. Contrairement aux secteurs peu soumis à la concurrence internationale qui, eux, peuvent plus facilement refiler la facture à leurs clients, ce sont les manufacturiers et leurs employés qui doivent absorber la plus grande partie de ces hausses de coûts.

En plus de la compétitivité des tarifs, ils ne faut pas oublier que leur stabilité et leur prévisibilité sont également fort importants. En effet, étant donné le délai entre la signature de contrats de vente et la livraison de la marchandise dans plusieurs secteurs, les manufacturiers ne peuvent modifier leurs prix rapidement même s'ils le voulaient.

Bref, pour les entreprises manufacturières, des tarifs d'électricité imprévisibles et moins concurrentiels accroissent l'inflation et l'incertitude économique en plus de réduire les marges bénéficiaires, la production, l'investissement et l'emploi.¹⁶ Bien que la stabilité et la compétitivité des prix soit un facteur de compétitivité important, la fiabilité de l'approvisionnement l'est également. C'est pourquoi les manufacturiers et exportateurs demandent l'accès à un approvisionnement énergétique et électrique qui soit fiable, à des prix stables, prévisibles et compétitifs.

L'IMPORTANCE D'UNE SAINTE POLITIQUE ENERGETIQUE

Jusqu'ici nous avons peu parlé de la sécurité et de la fiabilité de l'approvisionnement. Pourtant, il ne faut pas oublier que l'impact d'interruptions de services dues à une mauvaise planification peut être dévastateur pour l'économie. À cet effet, l'impact de la crise énergétique de 2001 sur l'économie californienne est éloquent et nous rappelle l'importance d'une réglementation saine. Après la crise, 43 % des PME interviewées affirmaient que leur opinion de la Californie comme place d'affaires s'était détériorée et 18 % ont affirmé qu'en raison de cette crise, ils considéraient sérieusement délocaliser leurs opérations hors de l'État. Le coût total de la crise est estimé à 45 milliards de dollars américains sur deux ans ou 3,5 % du PIB de l'État pour cette période.¹⁷

L'accès à un approvisionnement fiable à des prix stables, prévisibles et compétitifs est donc un facteur de localisation important pour les manufacturiers. Les juridictions se font concurrence pour attirer l'investissement et chacune d'entre elles tente autant que possible de mettre en valeurs ses atouts.

Parmi ceux que peut utiliser le Québec pour attirer l'investissement et se démarquer, notons les facteurs suivants :

- Un réseau de transport développé qui donne accès au plus important marché au monde (on peut rejoindre une centaine de millions de consommateurs en une journée de transport par camion) ;
- une main d'œuvre hautement qualifiée à des salaires compétitifs ;
- la présence de centres de recherche et d'universités de calibre international ;

¹⁶ National Energy Policy Development Group, *National Energy Policy – Reliable, Affordable and Environmentally Sound Energy for America's Future*, Mai 2001.

¹⁷ Weare, Christopher, *The California Electricity Crisis: Causes and Policy Options*, Public Policy Institute of California, p. 4.



- la présence d'un bassin de fournisseurs ;
- l'accès aux ressources naturelles ainsi que d'importantes quantités d'énergie à un prix relativement compétitif.¹⁸

Parmi les facteurs sur lesquels le gouvernement du Québec a une influence directe, il y a l'énergie. L'un des avantages qu'Hydro-Québec soit une entreprise publique est qu'il peut servir d'outil de développement économique et régional. Grâce à elle, nous avons pu attirer des investissements, faire croître notre économie et stimuler le développement économique des régions du Québec.

Comme nous le mentionnions plus tôt, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs prévoit que 45 % de la croissance de la demande d'électricité sera due au secteur industriel.¹⁹ Les MEQ croient que ces prévisions, compte tenu du contexte actuel et anticipé, sont optimistes. Nous souhaitons néanmoins fortement qu'elles se réalisent puisque ce serait le signe que le secteur est en forte croissance. La restructuration profonde que vit actuellement le secteur fait en sorte qu'il est difficile de prévoir quel sera son image en 2016. Le Québec aurait néanmoins un beau « problème » que de devoir répondre à une telle croissance de la demande puisque ce serait le signe que les manufacturiers ont besoin de produire davantage et ainsi créer de l'emploi et générer des retombées économiques.

L'EFFICACITE ENERGETIQUE : LE PAIN ET LE BEURRE DES MANUFACTURIERS

Contrairement à ce que certains prétendent, si l'industrie consomme plus, ce n'est pas qu'elle gaspille. L'intensité énergétique des manufacturiers tend à diminuer dans le temps en raison du développement technologique et d'une plus grande efficacité des processus de fabrication. Les chiffres à cet effet sont éloquentes. Par exemple, de 1997 à 2003 la production manufacturière a augmenté de 23 % alors que la quantité totale d'énergie consommée mesurée en terme de joules est restée la même (en fait, elle a diminué de 0,2 %).²⁰

EFFICACITE ENERGETIQUE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Croissance 6 ans
Consommation d'énergie en terajoules	2568078	2562083	2612602	2629013	2548093	2550679	2562752	-0,2 %
PIB – Secteur Manufacturier (millions\$)	142274	149274	161634	177618	170574	174647	174820	22,9 %

¹⁸ Informations recueillies lors du colloque *Investir – Pour un Québec résolument moderne et innovateur* organisé par le Conseil du patronat du Québec le 11 novembre 2004.

¹⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Évolution de la demande d'électricité au Québec – Scénario 2003 du MRNFP*, Document remis à la Régie de l'énergie dans le cadre de la demande d'avis R-3526-2004, p. 9. Les prévisions d'Hydro-Québec Distribution quant à elles, indiquent que 64 % de la croissance de la demande entre 2001 et 2011 sera due au secteur industriel. Voir Hydro-Québec Distribution, État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2002-2011, Original 2003-10-31, Document présenté à la Régie de l'énergie dans le cadre de l'audience 3526-2004, p. 13.

²⁰ Statistique Canada, *Consommation énergétique de combustibles pour le secteur manufacturier par sous-secteur*, CANSIM, série 128-0006 (les données sont en joules et non en dollars) et Produit intérieur brut par sous-secteur du SCIAN, CANSIM, série 379-0017.



UNE POLITIQUE ENERGETIQUE POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Le gouvernement actuel s'est fixé des objectifs ambitieux. Il souhaite notamment hisser le Québec dans la première moitié des 60 états et provinces du nord du continent où le niveau de vie est le plus élevé d'ici huit ans.²¹

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que le secteur manufacturier et exportateur continue à créer de l'emploi et de la richesse. Pour ce faire, il doit avoir accès à l'énergie dont il a besoin à des tarifs qui lui permette d'être concurrentiel. La politique énergétique que s'apprête à adopter le gouvernement doit ainsi servir d'instrument de développement économique car c'est là un levier économique essentiel qui doit être mis à contribution.

La politique énergétique qu'adoptera le gouvernement aura ainsi une incidence directe sur le portrait du secteur manufacturier, sur la rentabilité et la capacité d'attirer des investissements dans une multitude de secteurs et finalement sur la croissance de l'économie du Québec.

²¹ Parti Libéral du Québec, *Un gouvernement au service des québécois : le plan d'action du prochain gouvernement libéral*, p. 20.



3. LA QUESTION DE L'ÉNERGIE PLACÉE DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maintenant qu'ont été démontrés l'importance de l'énergie pour le secteur manufacturier et l'importance du secteur manufacturier pour l'économie du Québec, cette section aborde la question de l'énergie dans un sens plus large, celui du développement économique. Quatre éléments seront abordés.

Premièrement, la question des tarifs. Cette question a été soulevée au cours des derniers mois et en particulier au cours des dernières semaines. Les tarifs industriels pratiqués au Québec, particulièrement ceux de l'électricité, sont-ils trop bas ? Nous verrons que, contrairement à ce qu'il a été avancé, le Québec n'est pas un cas à part. Partout dans le monde, et spécialement en Europe et aux États-Unis, les prix de l'électricité offerts aux clients industriels sont beaucoup plus bas que ceux offerts aux clients résidentiels. Nous verrons même que c'est au Québec que l'écart entre le prix industriel et le prix résidentiel est le plus faible. Les clients industriels québécois ne paient donc pas un prix injuste ou discriminatoire envers les autres clients. Un juste prix appliqué à la clientèle industrielle doit tenir compte de l'ensemble des retombées générées par l'utilisation de cette énergie par les manufacturiers qui transforment l'énergie.

Deuxièmement, la question de l'exportation. Que le Québec développe son potentiel énergétique et particulièrement hydroélectrique par la construction de nouvelles capacités nous apparaît incontournable. D'abord, dans le but d'assurer la sécurité et la disponibilité de l'approvisionnement et le maintien de tarifs compétitifs. Ensuite, dans le but de profiter des opportunités d'exportation offertes par nos marchés voisins, en Ontario et dans le Nord-Est des États-Unis notamment. Mais attention, si une stratégie à l'exportation des surplus doit être déployée, il faut éviter de glisser vers une stratégie du « tout-exporter » ! Hydro-Québec est un instrument de politique économique et non de politique fiscale. La mesure de la performance d'une politique énergétique ne saurait se mesurer strictement au bénéfice annuel de la société d'État. La valeur de cette ressource pour le Québec découle de notre capacité à la transformer et non à l'exporter à l'état brut. Nous le verrons, le secteur manufacturier, par ses exportations, génère 69 cents le Kwh qu'il consomme. Nous aurions tout simplement tort d'un point de vue économique de viser à contraindre la demande industrielle par une hausse des tarifs afin d'exporter directement la ressource à l'état brut.

Troisièmement, la question de l'électricité vue comme du pétrole. Le potentiel électrique du Québec se compare-il au potentiel qu'offre le pétrole à l'Alberta ? Notre réponse est négative. Certes, a priori, la comparaison semble intéressante mais en y regardant de plus près, il importe d'apporter des nuances à cette image. D'une part, contrairement à l'électricité, le pétrole offre relativement moins de possibilités de transformation. L'expédition à l'étranger à l'état brut s'avère être l'option la plus rentable (et combien rentable !) alors que dans le cas de l'électricité, il y a des limites aux quantités que l'on peut transporter et à la distance qu'on peut lui faire parcourir. Contrairement au pétrole qui peut être stocké dans un oléoduc ou un baril, l'électricité est mise sur un réseau et consommée immédiatement.



D'autre part, les retombées liées à l'exploitation minière de carburants et aux opérations de forage de puits de pétrole sont considérablement plus grandes que celles liées à l'exploitation d'une centrale électrique (hydroélectrique, thermique, éolienne ou autre) une fois sa construction achevée. L'économie de dizaines de villes albertaines, dont certaines avec des populations de plus de 25 000 habitants, dépend quasi-exclusivement d'activités d'extraction et de forage de pétrole. Ces activités, très intensives en capital, sont également fort intensives en main d'oeuvre. C'est pour cette raison que l'on dit que l'économie albertaine dépend du pétrole et du gaz alors que les économies québécoises et ontariennes dépendent de la fabrication.

Quatrièmement, la question du développement et de la diversification des sources d'approvisionnement. Compte tenu que la demande en électricité augmente plus rapidement que l'offre, que les risques de déficit énergétique sont bien réels en cas de faible hydraulité, que d'importantes opportunités d'exportation vers les marchés voisins existent et que le Québec possède un potentiel hydroélectrique à développer, il est prioritaire que la politique énergétique mette le cap sur le développement agressif de nouvelles capacités de production d'électricité. Cela est indéniable et nous sommes de chauds partisans au développement de notre potentiel hydroélectrique mais également des autres filières permettant de diversifier notre portefeuille énergétique et ainsi améliorer notre sécurité. Nous avons la chance d'être doté d'une ressource renouvelable, il serait malheureux de ne pas en tirer encore plus avantage. De plus, pour assurer la sécurité énergétique du Québec et une ressource à prix concurrentiel, il importe d'étudier la construction d'un ou plusieurs ports méthaniers sur le territoire québécois. Or, jusqu'à présent dans ce débat, les intérêts supérieurs du Québec ont été subordonnés à des intérêts locaux et ce, avant même que les autorités compétentes aient pu évaluer le projet.

Bref, la valeur de la ressource électrique réside d'abord et avant tout davantage dans sa transformation ici au Québec. Pour cela, toute hausse significative des tarifs offerts aux clients industriels doit être écartée. Les tarifs compétitifs et la prévisibilité de ceux-ci constituent, pour le maintien et l'attraction d'entreprises, un avantage comparatif que le Québec n'a pas les moyens de perdre. Pour réduire l'incertitude et l'imprévisibilité des prix et de l'approvisionnement, il est nécessaire de s'engager rapidement à accroître les capacités de production d'électricité. Cela s'applique également au gaz naturel dont l'approvisionnement à long terme doit également être assuré. Dans le cas de l'électricité, les possibilités d'exportation brute des surplus s'avèrent néanmoins un « bénéfice collatéral » des plus intéressants, compte tenu qu'elles peuvent servir de source de financement à l'État. Mais encore une fois, l'économie d'abord, les finances publiques ensuite. Le premier ayant un effet certain et plus important sur le deuxième faut-il le rappeler.



3.1 LES BAS TARIFS AUX CLIENTS INDUSTRIELS : PRATIQUE UNIQUE, INJUSTE ET DISCRIMINATOIRE ?

Hydro-Québec fournit trois grandes catégories de clients : résidentiels, industriels ainsi qu'institutionnels et commerciaux. Tous ne paient pas le même tarif, les clients industriels se voient offrir en général un prix plus avantageux. Les grands consommateurs industriels se voient accordés le tarif « L », équivalent à 3,8 cents le KWh. Les clients résidentiels, eux, paient 6,3 cents alors que les plus petites entreprises et les institutions paient 7,5 cents. En d'autres mots, les clients résidentiels paient un tarif 1,66 fois plus élevé que les clients industriels.

Cette tarification différenciée est souvent qualifiée de discriminatoire ou d'injuste, d'autant plus que, ajoute-on, le secteur industriel consomme 43 % de l'électricité au Québec alors que ces mêmes ventes ne sont responsables qu'à 32 % des revenus d'Hydro-Québec (année 2003).

Est-ce réellement unique, injuste et discriminatoire ?

Non. Cela est tout à fait normal et s'applique dans la grande majorité des pays. Aux États-Unis par exemple, les clients résidentiels paient beaucoup plus que les clients industriels : 8,46 cents US le KWh versus 4,88 cents US, soit 1,73 fois plus cher.²²

La situation est identique dans tous les pays d'Europe. Cet écart moyen dans l'Union européenne à 25 est aussi de 1,73. Le tableau suivant montre la situation pour différents pays européens et le second compare l'écart entre le prix industriel et le prix domestique (plus le ratio est élevé, plus l'écart entre les deux tarifs est grand).

TARIFS DOMESTIQUES VS TARIFS INDUSTRIELS EN EUROPE : QUELQUES COMPARAISONS²³		
PAYS	ÉLECTRICITÉ POUR USAGE DOMESTIQUE PRIX €/ MWh	ÉLECTRICITÉ POUR USAGE INDUSTRIEL PRIX €/ MWh
UE-25	119,7	68,9
UE-15	139,1	73,1
Royaume-Uni	87,8	53,0
France	116,9	69,1
Espagne	109,9	61,8
Allemagne	169,8	85,9
Suède	144	60,9

²² Energy Information Administration, voir <http://www.eia.doe.gov/neic/quickfacts/quickelectric.htm>.

²³ Les prix cités incluent les taxes et les données sont tirées de l'Observatoire de l'énergie (France) d'après les données d'Eurostat, août 2004.



ÉCART ENTRE LES TARIFS DOMESTIQUES ET TARIFS INDUSTRIELS	
PAYS	PRIX DOMESTIQUE / PRIX INDUSTRIEL
Suède	2,36 fois plus élevé
Allemagne	1,98
Espagne	1,75
États-Unis	1,73
France	1,69
Royaume-Uni	1,66
Québec	1,66

De sorte que, comme c'est le cas avec Hydro-Québec, les clients industriels présentent un pourcentage moindre des revenus des entreprises d'énergie par rapport à leur consommation en quantité un peu partout dans le monde.

C'est d'ailleurs le cas plus près de chez-nous avec l'autre grande entreprise fournisseuse d'énergie, Gaz Métro, pour qui les clients industriels (grandes entreprises et grands clients d'affaires) représentent plus de 81 % des ventes en volume alors qu'ils ne représentent que 53 % des revenus de distribution en dollars.

Pourquoi existe-t-il une telle différence dans les tarifs et une telle adéquation entre les volumes et les revenus ? Deux raisons l'expliquent.

Premièrement, les coûts de distribution. Il en coûte moins cher de livrer une grande quantité à un même client que de petites quantités à plusieurs clients. Toutes les entreprises offrent d'ailleurs des prix préférentiels à leurs meilleurs clients (gros acheteurs) pour cette même raison.

Deuxièmement, en raison de l'utilisation que ces différents types de clients font de cette énergie. Si un ménage consomme de l'énergie, une entreprise industrielle, elle, utilise cette énergie pour fabriquer quelque chose. Si pour l'un, c'est une pure dépense, pour l'autre, c'est une ressource qui permet de produire quelque chose qui a plus de valeur en bout de ligne. C'est ce que l'on appelle transformer une ressource. Il est donc tout à fait juste d'offrir aux fabricants un meilleur prix. Leur utilisation de l'énergie rapporte à l'économie en ayant un effet multiplicateur, ce qui n'est pas le cas de M. Tout-le-Monde qui fait fonctionner sa sècheuse ou son grille-pain.

Il importe toutefois d'être pragmatique. Des tarifs trop bas engendrent souvent du gaspillage. Les prix devraient-ils augmenter ? Personne ne croit que les prix resteront figés pour des décennies. Les grincements de dents que provoquent les annonces en ce sens ont quelque chose d'agaçant. Mais, en même temps, la société d'État annonce des profits records de 2 milliards de dollars. Quelque part, Hydro-Québec ne vend pas à perte ce qu'elle produit !

Par contre, ce qu'il faut bien garder en tête, c'est que hausser les tarifs n'aurait pas les mêmes effets sur tous. Ce sont principalement les clients résidentiels qui ont une propension au gaspillage. Les clients manufacturiers, eux, ont intérêt à éliminer ces



gaspillages et à être efficaces parce que cela affecte leur compétitivité. D'ailleurs, comme nous le mentionnions à la section 2, de 1997 à 2003 les manufacturiers ont augmenté leur production de 23 % tout en consommant 0,2 % moins d'énergie. Autrement dit, quand on paie par exemple une facture de 3 millions \$ par mois, baisser sa consommation de 10 %, ça rapporte gros ! De l'autre côté, lorsqu'un individu paie 70 \$ par mois, plusieurs estimeront que l'effort à déployer en termes de temps et d'argent ne vaut pas vraiment les 7 \$ ainsi économisés.

Les manufacturiers doivent être doublement prudents lorsqu'ils consomment de l'énergie car toute hausse de coûts ou inefficacité énergétique mine leur compétitivité. S'ils augmentent leurs prix, leurs ventes seront affectées. S'ils laissent leurs prix inchangés, l'entreprise sera moins profitable et sa survie menacée.

Il faudra donc être prudent et très graduel dans toute augmentation de tarifs qui pourraient toucher les industriels. Il ne faudrait surtout pas que ces augmentations se transforment en pertes d'emplois ! Des pressions à la hausse sur les prix et l'incertitude quant à ceux-ci pourraient dissuader plusieurs investisseurs.

Ce qu'il importe de retenir ici, c'est que les clients industriels québécois ne jouissent pas de tarifs discriminatoires. L'analyse de ce qui se fait ailleurs montre que la pratique est répandue aux États-Unis et en Europe. De plus, cette situation est tout à fait justifiable tant d'un point de vue économique (la courbe de l'offre ou des coûts marginaux n'est pas la même pour tous les clients) et d'un point de vue d'affaires (toute entreprise offre en général de meilleurs prix à ses meilleurs clients).

Il serait intéressant de faire rapidement référence à une étude de Faye Steiner de l'Université de Stanford rédigée alors que l'auteure était consultante au Département des Affaires économiques de l'OCDE il y a environ trois ans. La commission recevra sans doute plusieurs mémoires qui traiteront des prix de l'énergie et de l'électricité pratiqués au Québec et ailleurs. Sans être les plus faibles au monde, les tarifs québécois sont demeurés jusqu'ici relativement compétitifs, notamment en ce qui concerne le secteur industriel. Il ne faut pas en avoir honte, au contraire ! D'autant plus que, selon cette étude, la situation au Québec est tout à fait justifiable et comparable à ce qui se fait ailleurs dans les pays où une grande proportion de l'électricité produite provient de l'hydroélectricité. L'étude, qui vise l'analyse des impacts des changements subis par l'industrie électrique au cours des années 1990, établit une comparaison empirique de 19 pays de l'OCDE entre 1986 et 1996. Une des conclusions de l'auteure est la suivante :

« (...) Toutes choses égales par ailleurs, plus la contribution de la production hydraulique augmente et plus les prix payés par les clients industriels sont bas. Ce résultat répond bien aux attentes : les coûts variables de l'énergie hydraulique étant très faibles, excepté les années de sécheresse, une forte proportion d'hydraulique doit nécessairement tirer les prix à la baisse ».²⁴

²⁴ Faye Steiner (2001), « L'industrie de l'électricité : réglementation, structure du marché et performances », *Revue économique de l'OCDE*, no. 32.



Encore une fois, en regardant ce qui se fait ailleurs, on constate que la situation québécoise n'est pas singulière et que les mêmes raisons qui expliquent ce qui se fait ici s'appliquent ailleurs.

3.2 QU'EN EST-IL DE L'EXPORTATION ?

Une autre question qui a été maintes fois discutées ces derniers mois concerne l'exportation d'électricité et des opportunités de marchés aux États-Unis et en Ontario qu'Hydro-Québec devrait être en mesure d'exploiter.

On réfère beaucoup ces jours-ci à l'Alberta qui n'hésite pas à tirer profit de leur bonne fortune. Le pétrole, rappelons-le, lui a permis d'éliminer entièrement sa dette publique, laissant aux générations futures un avenir déchargé de ce lourd fardeau.

Le Québec peut certainement tirer des leçons de l'expérience Albertaine, mais si une stratégie à l'exportation des surplus doit être déployée, il faut éviter de glisser vers une stratégie du « tout-exporter » ! Hydro-Québec est un instrument de politique économique et non de politique fiscale. La mesure de la performance d'une politique énergétique ne saurait se mesurer strictement au bénéfice annuel de la société d'État. La valeur de cette ressource pour le Québec découle de notre capacité à la transformer et non à l'exporter à l'état brut. Le secteur manufacturier, par ses exportations, génère 69 cents par KWh qu'il consomme. C'est pas mal mieux que les 9 cents le KWh que peuvent offrir les exportations d'électricité aux États-Unis !²⁵ Nous aurions tout simplement tort d'un point de vue économique de viser à contraindre la demande industrielle par une hausse des tarifs afin d'exporter directement la ressource à l'état brut, surtout que cette énergie serait utilisée par des manufacturiers américains pour créer de l'emploi et produire des biens qu'ils nous réexporteront !

EXPORTATIONS PAR KWH CONSOMMÉ PAR LE SECTEUR MANUFACTURIER VS LE PRIX MOYEN DU KWH VENDU DIRECTEMENT À L'EXPORTATION²⁶	
Électricité achetée (1999)	82 552 947 000 Kwh
Exportations du secteur manufacturier (1999)	57 443 000 000 \$
Exportations par Kwh	69,5 cents
Prix moyen à l'exportation obtenu par Hydro-Québec (2003)	8,8 cents

Il serait malheureux que le traitement réservé à Hydro-Québec lorsqu'il exporte demeure le même. En effet, lorsqu'il s'agit d'entreprises comme Bombardier ou Mega Bloks qui décrochent des contrats à l'étranger et remportent du succès, tout le monde applaudit ! Malheureusement, quand il s'agit d'Hydro-Québec, tout de suite la réaction change. Cette

²⁵ D'autant plus si l'on considère que les prix moyens à l'exportation sont en général plus bas. Ils tournent davantage autour des 6 à 7 cents ou même plus bas si on devait en exporter de grandes quantités.

²⁶ Toutes les données sont de 1999 (année la plus récente disponible pour les statistiques sur la consommation d'énergie par le secteur manufacturier) sauf le prix moyen obtenu à l'exportation qui est de 2003. Les données proviennent de l'Institut de la Statistique du Québec, *Profil du secteur manufacturier* ; de Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct* ; et d'Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2003.



perception injustifiée doit changer. Heureusement, le débat sur les exportations d'électricité semble évoluer et c'est là une excellente nouvelle.

N'oublions pas que l'électricité n'est pas du pétrole. Le pétrole ne laisse d'autre choix que de l'extraire et l'exporter de manière brute. Le potentiel de transformation sur place est limité, ce qui n'est pas le cas avec l'électricité. Insérée dans un processus industriel, elle permet un ajout de valeur important qui génère encore plus de richesse et d'emplois qu'à son simple état brut. C'est cela qu'il faudrait entendre davantage ces jours-ci.

Nous devons donc dire oui à l'exportation d'électricité, mais nous ne devons pas nous priver d'en transformer ici une part importante. Une stratégie à l'exportation doit être développée car en développant notre potentiel, nous générerons des surplus et nous nous protégerons d'aléas climatiques qui pourraient survenir. Il ne faut cependant pas glisser vers la tentation d'une stratégie du « tout exporter ». On y perdrait au change.

N'oublions pas que les perspectives quant aux prix de ventes aux Etats-Unis montrent qu'ils subiront des pressions à la baisse à court et moyen terme et qu'ils sont appelés à revenir au niveau actuel par la suite. Autrement dit, on ne prévoit pas d'explosion des prix au sud de la frontière, bien au contraire (voir tableau ci-dessous). De 2003 à 2025, la variation annuelle moyenne du prix de l'électricité sera de -0,1 % aux Etats-Unis.

ÉVOLUTION PROJETÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE AUX ÉTATS-UNIS (\$US DE 2003)²⁷							
	2002	2003	2010	2015	2020	2025	Variation annuelle moyenne (2003-2025)
Prix mondial du pétrole (USD par baril)	24,10	27,73	30,99	32,33	33,67	35,00	1,1 %
Prix du gaz naturel (\$ par millier de pieds cubes)	3,06	4,98	3,36	4,11	4,45	4,83	-0,1 %
Prix moyen de l'électricité (cents par Kwh)	7,4	7,4	6,6	7,0	7,2	7,3	-0,1 %

Bref, bien que les besoins énergétiques des américains augmentent considérablement, des entreprises américaines sentent les occasions d'affaires et travaillent actuellement à répondre à la demande. Pour répondre à cette demande, on prévoit qu'au cours des deux prochaines décennies il se construira entre 1 300 et 1 900 nouvelles centrales, la plupart étant des centrales thermiques au gaz naturel.²⁸ Tout près de nous, au cours de la prochaine année, 48 projets sont proposés dans des états que le Québec peut rejoindre avec ses exportations. La liste suivante présente cinq projets parmi les plus importants qui sont proposés.

²⁷ U.S. Department of Energy (Energy Information Administration), *Annual Energy Outlook 2005*.

²⁸ National Energy Policy Development Group, *National Energy Policy – Reliable, Affordable and Environmentally Sound Energy for America's Future*, Mai 2001, p. xi.



CINQ PRINCIPALES CAPACITÉS DE PRODUCTION AUX ÉTATS-UNIS PROPOSÉES DANS LES 12 PROCHAINS MOIS DANS LE NORD-EST DES ÉTATS-UNIS²⁹				
ENTREPRISE	PROJET	ÉTAT	CAPACITÉ EN MW	TYPE D'ÉNERGIE
Power Authority of State of NY	Charles Poletti	NY	430	Gaz naturel
PSEG Power New York	Bethlehem Energy Center	NY	259.5	Gaz naturel
FPL Energy Marcus Hook LP	FPL Energy Marcus Hook LP	PA	233.5	Gaz naturel
PSEG Fossil LLC	PSEG Linden Generating Station	NJ	233.1	Gaz naturel
Liberty Generating Co. LLC	Liberty Generating Station	NJ	212	Gaz naturel

Pour clore cette parenthèse sur les opportunités de marché au sud de la frontière, il ne faut pas oublier que contrairement au marché du pétrole, le marché nord américain de l'électricité n'est pas en concurrence parfaite. Si un seul joueur peut difficilement influencer le prix du pétrole, dans le cas de l'électricité, un joueur comme Hydro-Québec peut facilement faire diminuer les prix s'il offre une plus grande quantité d'énergie sur le marché.

Dans ce grand et important débat sur l'énergie, il importe de considérer les retombées que génère l'utilisation de l'électricité pour la fabrication au Québec de biens exportables. Un prix juste, voire préférentiel, qui tient compte de ces retombées doit continuer à s'appliquer aux entreprises établies au Québec. L'ajout et la création de valeur dans toutes les régions du Québec doivent avoir priorité sur l'exportation d'énergie à l'état brut.

L'énergie a toujours été et sera toujours essentielle au développement économique et à la prospérité des Québécois. D'ailleurs, le développement de notre potentiel énergétique a contribué largement au développement économique exceptionnel du Québec depuis la révolution tranquille et a été source de fierté collective.

La finalité de ce débat, rappelons-le, concerne essentiellement notre indépendance énergétique et ses implications sur la sécurité, la disponibilité et le prix de notre approvisionnement.

Plusieurs, opposés à tout développement de notre potentiel d'approvisionnement électrique, avancent que nous n'avons qu'à importer pour combler nos besoins. Mais importer signifie payer plus cher, souvent beaucoup plus cher, pour de l'électricité produite par des vieilles centrales plus polluantes au charbon ou au mazout. Voulons-nous courir ce risque financier et devenir dépendants des États-Unis pour notre approvisionnement énergétique ?

²⁹ U.S. Department of Energy, Energy Information Administration, Proposed U.S. Electric Generating Units by Months, Operating Company and Plant, December 2004 – November 2005, inclut les états du Maine, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New York, Pennsylvanie et Vermont.



La même chose s'applique au gaz naturel. L'opposition aux projets de ports méthaniers remet en question nos capacités d'approvisionnement de cet intrant majeur dans les processus de production industriels. Les opposants ne proposent par ailleurs aucune alternative viable. Ils ne peuvent avoir la vision plus large des choses nécessaires à l'analyse rigoureuse des retombées et des effets de ces projets. Nous y reviendrons à la section 3.4.

Les choix que nous sommes en train de faire concernant notre souhait de conserver notre indépendance énergétique. Si on choisissait simplement de contraindre la demande plutôt que d'accroître notre capacité à produire ici, non seulement on renonce à cette indépendance, mais on risquerait également de porter un coup dur à la compétitivité économique du Québec.

Nous devons enfin réaliser que le développement économique du Québec est indissociable de son développement énergétique et que le développement de l'un comme de l'autre profite à tous les Québécois.

3.3 L'ÉLECTRICITÉ N'EST PAS LE PÉTROLE ET LE QUÉBEC N'EST PAS L'ALBERTA

La force derrière l'économie albertaine est l'industrie du pétrole et du gaz alors qu'au Québec, c'est le secteur manufacturier qui joue le rôle de locomotive. Autrement dit, l'économie de l'Alberta dépend de l'extraction du pétrole et du gaz alors que celles du Québec et de l'Ontario reposent sur la fabrication et l'exportation.

S'il est à prime abord intéressant de comparer le pétrole et le gaz en Alberta avec l'électricité au Québec, il faut noter que l'extraction du pétrole et du gaz est une activité intensive et capital et en ressources humaines. En comparaison, la construction d'installations de production (notamment hydroélectriques) et de transport d'électricité est elle aussi intensive en capital et en ressources humaines, mais une fois cette centrale ou ce réseau construit en cours d'exploitation, l'activité est beaucoup moins intensive en ressources humaines. Au total, on remarque donc que l'industrie électrique au Québec, bien qu'elle joue un rôle essentiel dans l'économie du Québec, n'occupe pas la même place que l'industrie du pétrole et du gaz dans l'économie Albertaine.

D'ailleurs, l'assise économique de plusieurs villes Albertaines est étroitement liée au pétrole et au gaz alors qu'au Québec, peu ou pas de villes ne se retrouvent dans cette situation avec l'électricité. Ressources naturelles Canada publiait en 2004, dans *L'Atlas du Canada*, la carte des communautés dépendantes de l'énergie. Cette carte décrit la distribution de toutes les communautés dépendantes de l'énergie au Canada. Pour la plupart, leur assise économique est étroitement liée aux activités locales, telles que l'exploitation minière de carburants, les opérations de forage de puits de pétrole ainsi que la fabrication des produits de pétrole et de charbon.³⁰

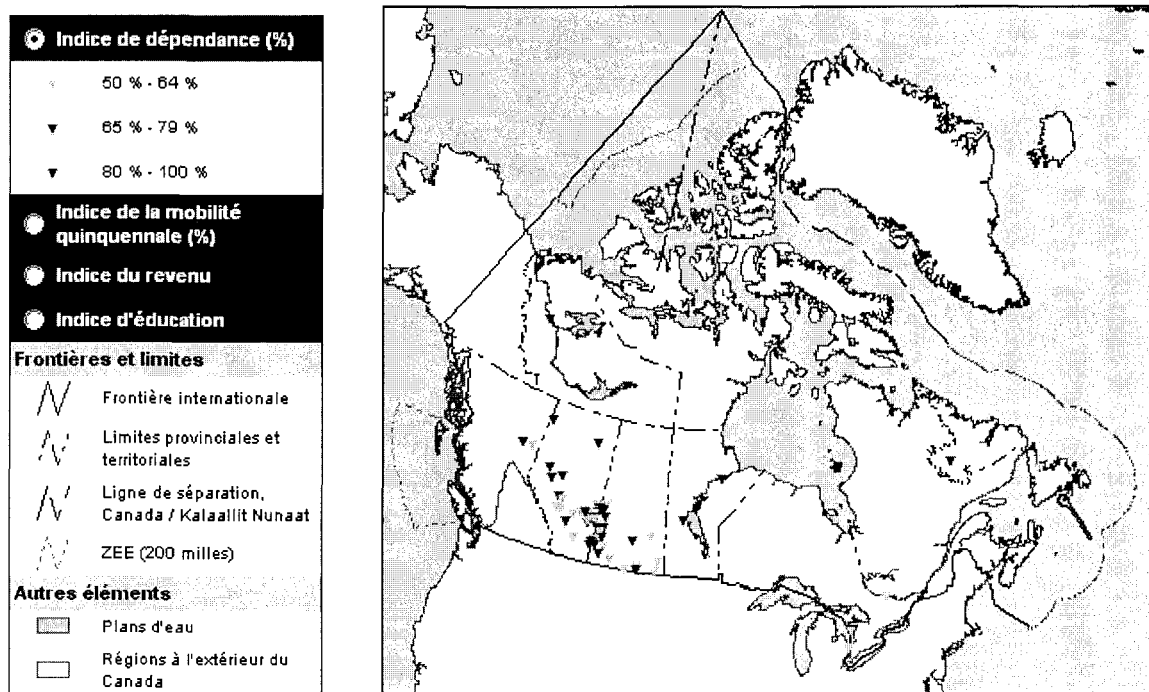
³⁰ Ressources naturelles Canada (2004), www.atlas.gc.ca.



On y remarque clairement que l'impact du pétrole dans une province comme l'Alberta est considérable. Les triangles sur la carte présente les localités où le taux de dépendance se situe entre 50 % et 100 % (selon les couleurs). Comme le souligne Ressources naturelles Canada :

« Les communautés dépendantes de l'énergie sont presque toutes situées au Canada occidental, notamment au Saskatchewan et en Alberta. La plupart d'entre elles se situent à proximité des lieux d'extraction du charbon, du pétrole ou du gaz. Seule le cinquième des communautés dépendantes à 50 % de l'énergie se trouve ailleurs qu'au Canada occidental, dont la plus grande est le Canton de Moore en Ontario ».

ATLAS DU CANADA – COMMUNAUTÉS DÉPENDANTES DE L'ÉNERGIE



La définition d'énergie employée par Ressources naturelles Canada pour établir cette carte se limite au pétrole, au gaz et au charbon. Il est cependant facile à croire que, même si l'électricité y était considérée, peu de triangles apparaîtraient au Québec, sauf pour quelques très petites localités situées dans le grand Nord. Faut-il souligner que la municipalité régionale de Wood Buffalo (indice de dépendance de 95 %), la plus importante des communautés dépendantes de l'énergie, compte 35 213 habitants.



3.4 DEVELOPPER ET DIVERSIFIER L'APPROVISIONNEMENT

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande d'électricité est en constante augmentation au Québec. Par exemple, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs prévoit qu'entre 2002 et 2016 les ventes d'électricité d'Hydro-Québec au Québec augmenteront de 1,3 % ou de 0,8 % dans le secteur domestique et agricole, 2,2 % dans le secteur général et institutionnel et de 1,4 % dans le secteur industriel.³¹ Les dernières prévisions d'Hydro-Québec font état d'une augmentation des ventes régulières au Québec de 1,4 % par année en moyenne entre 2004 et 2011. Exprimé en énergie, cela représente 2,5 TWh par année, dont 1,8 sont attribuables au secteur industriel.³²

Encore une fois, si cette croissance de la demande industrielle se concrétise, nous devons nous réjouir. Comme la Régie de l'énergie le mentionnait dans son avis : « *le secteur industriel réagit rapidement aux variations de l'activité économique [...] une augmentation de 1 % du PIB manufacturier peut provoquer un accroissement des ventes de 550 GWh (0,55 TWh) par année* ».

La demande sur les marchés externes d'Hydro-Québec est elle aussi en croissance. Sur les marchés hors Québec, la demande augmentera de 1,2 % à 1,5 % en moyenne d'ici 2012.³³ Dans 15 ans, on peut s'attendre à ce que la demande soit ainsi de 20 à 25 % supérieure à son niveau actuel et comme au Québec, une partie significative de l'augmentation de la demande provient du secteur industriel.

Pourtant, si la demande n'a cessé et ne cesse de croître, l'offre elle, ne croît pas au même rythme. Il en résulte que le Québec est passé d'une situation d'exportateur à importateur net d'électricité en 2004. Comme le notait la Régie de l'énergie dans son avis, Hydro-Québec sera grandement dépendant des importations au cours des prochaines années et pourrait devoir importer des quantités d'énergie dépassant le seuil maximal de 5 TWh prévu à son plan d'approvisionnement. Il vaut la peine de citer ici la Régie :

« D'ici 2011, les approvisionnements additionnels requis du Distributeur solliciteront la quasi-totalité des ressources non engagées du Producteur. Bien qu'il soit clair que ces besoins ne seront pas nécessairement satisfaits par le Producteur, la comparaison montre, qu'à conditions normales en matière de demande et d'hydraulicité, le Québec ne dispose pas d'une marge de sécurité. Le recours aux importations, même sans aléas importants, apparaît inévitable. »

³¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Évolution de la demande d'électricité au Québec – Scénario 2003 du MRNFP*, Document remis à la Régie de l'énergie dans le cadre de la demande d'avis R-3526-2004, p. 9.

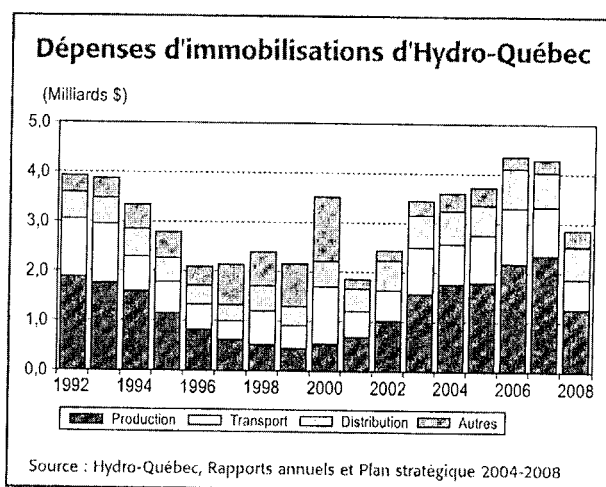
³² Hydro-Québec Distribution (2004), *Les prévisions de la demande*, document déposé dans le cadre du la demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2005-2014 du Distributeur (R-3550-2004).

³³ Hydro-Québec Distribution (2003), *Les prévisions de ventes d'électricité – Période 2003-2012*, document déposé dans le cadre des audiences publiques de l'aménagement hydroélectrique de Péribonka, octobre 2003.



Même si les circonstances ont évolué depuis, les risques de déficit à moyen et long terme subsistent.

Parmi les raisons qui expliquent cette situation, notons une diminution des dépenses d'immobilisation d'Hydro-Québec au milieu des années 1990 dont nous ressentons les effets 10 ans plus tard (10 ans représente en effet le délai d'approbation moyen et la décision de construire une centrale hydroélectrique et sa mise en service).



QU'ARRIVERA-T-IL SI LA PRODUCTION N'AUGMENTE PAS ?

Compte tenu que la demande augmente plus rapidement que l'offre et que la faible marge de manœuvre d'Hydro-Québec place le Québec en situation de vulnérabilité, deux choses risquent de se produire.

Premièrement, toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque la demande augmente plus rapidement que l'offre, les prix augmentent. Nous avons vu à la section 2 que des tarifs plus élevés pour le secteur manufacturier auraient un impact économique négatif sur ces entreprises et sur l'économie du Québec. C'est donc une situation que l'on doit chercher à éviter.

Deuxièmement, nous devons importer des quantités plus grandes d'énergie. Cette énergie sera importée à un coût indubitablement plus élevé que celui qu'il nous coûte ou coûterait pour produire cette énergie, sans compter qu'il y a des limites aux interconnexions comme l'a bien expliqué la Régie de l'énergie dans son avis. La situation de l'Ontario en 2002 nous démontre quels sont les dangers associés à une dépendance vers l'importation.

Entre août 2001 et août 2002, le prix de l'électricité en Ontario a fait un bond de 32,7 % en Ontario.³⁴ En un seul mois, de juillet 2002 à août 2002, cette hausse a été de 18,3%, « qui reflète le fait que l'électricité est maintenant vendue sur le marché libre dans cette

³⁴ Statistique Canada (2002), *Le Quotidien*, 20 septembre 2002.



*province et que les vagues de chaleur d'août ont accentué la demande ».*³⁵ Un aléa climatique (vague de chaleur), jumelé à une marge de manœuvre trop faible, a forcé le producteur ontarien à acheter à prix fort de plusieurs autres producteurs, ce qui s'est inévitablement répercuté sur la facture des usagers. Dans une telle situation de marché, le producteur ontarien n'a pas été en mesure de combler une demande via ses propres capacités de production d'électricité.

Nous remarquons donc qu'il existe un risque bien réel à conserver une marge de manœuvre trop faible. Ce risque est encore plus important compte tenu que la quasi-totalité de notre énergie provient de l'hydroélectricité qui elle, dépend des précipitations. Advenant une faible hydraulité, le Québec devra donc inévitablement importer de l'énergie, voir ses coûts d'approvisionnement augmenter et ainsi faire le bonheur des concurrents d'Hydro-Québec.

Les MEQ estiment que ce risque ne vaut pas la peine d'être pris, en raison des conséquences que cela pourrait avoir sur les tarifs et sur la compétitivité des entreprises manufacturières.

Bref, il est de loin préférable pour le Québec de risquer de se retrouver avec des surplus à exporter qu'avec des manques à combler par l'importation. Il apparaît donc nécessaire qu'Hydro-Québec se constitue une marge de manœuvre qui le protège suffisamment contre le risque d'avoir recours aux importations. En plus d'avoir des avantages économiques indéniables, n'oublions pas que cette stratégie comporte des avantages fiscaux pour l'État québécois sans compter les avantages environnementaux qu'elle apporte à l'échelle continentale et planétaire.

L'IMPORTANCE DE DEVELOPPER DE NOUVEAUX APPROVISIONNEMENTS

Compte tenu de cette situation exposée précédemment, il nous apparaît prioritaire et urgent d'autoriser le développement de nouveaux projets d'approvisionnement au Québec et ce, pour deux raisons principales. Premièrement, cela favoriserait le développement économique du Québec en contribuant à réduire les risques associés à une marge de manœuvre trop faible. Deuxièmement, cela permettrait à Hydro-Québec de remplir sa responsabilité de répondre à la croissance de la demande d'électricité et ce, tout en tirant profit des opportunités offertes sur les marchés extérieurs.

Le gouvernement doit ainsi autoriser et accélérer la construction de nouvelles centrales qui augmenteront l'offre d'ici les prochaines années. Cela assurera une stabilité dans l'approvisionnement, permettra de maintenir un équilibre au niveau des tarifs et créera des opportunités d'exportation additionnelles pour la société d'État. Les revenus d'exportation additionnels ainsi générés permettraient à Hydro-Québec d'augmenter ses dividendes à l'État tout en continuant d'approvisionner les manufacturiers québécois en électricité à des tarifs compétitifs.

³⁵ *Ibid.*



LA DIVERSIFICATION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

L'énergie hydroélectrique a toujours été et sera toujours essentielle au développement économique et à la prospérité du Québec. D'ailleurs, le développement de notre potentiel hydroélectrique a contribué largement au développement économique exceptionnel du Québec depuis 30 ans et est source de fierté collective. Les MEQ estiment que le Québec a fait fausse route dans les années 1990 en préférant ralentir sensiblement le développement hydroélectrique. Le Forum des générations, tenu en octobre, a permis de souligner l'importance d'intensifier le développement de cet extraordinaire potentiel et d'en tirer profit. Compte tenu de l'expertise que compte le Québec en matière d'hydroélectricité, qu'il reste encore un potentiel hydroélectrique économiquement intéressant à développer, que cette source d'énergie permet un approvisionnement fiable à prix compétitif et optimise le rapport « coûts de production / coûts environnementaux », la priorité doit être accordée à cette filière.

En ce sens, le projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert dont l'étude fut déposée le 20 décembre doit être approuvé rapidement. Hydro-Québec a la responsabilité d'atténuer les impacts sociaux et environnementaux les plus importants liés au projet. Si elle réussit à le démontrer, il faudra sans tarder passer à la construction. Il revient aux gouvernements de faire en sorte que soient évitées les embûches injustifiées au projet qui risqueraient de le retarder.

Bref, ce projet permettra de constater si les gouvernements sont sérieux dans leur volonté de développer l'hydroélectricité. Nous souhaitons ardemment que l'étude du projet se fasse correctement et rapidement pour que la mise en construction débute le plus tôt possible.

Si l'hydroélectricité comporte des avantages économiques et environnementaux indéniables, cela ne veut pas pour autant dire que les autres sources d'électricité sont dépourvues d'avantages.

Par exemple, dans le cas des sources d'énergie thermique ayant des impacts environnementaux acceptables, celles-ci ont l'avantage de produire de l'électricité à coût compétitif, réduire les risques reliés à une faible hydraulité et ainsi apporter une plus grande sécurité énergétique tant au niveau de la fiabilité de l'approvisionnement que de la compétitivité des tarifs. Si en période de pointe ces centrales sont utiles en donnant davantage de puissance et en réduisant le risque d'avoir besoin d'importer, en période hors pointe elles permettent au producteur de stocker davantage d'eau dans ses réservoirs. Bref, c'est là un des avantages importants qu'a cette source d'énergie et les MEQ estiment qu'il serait dommage que par principe, nous nous fermions à la construction de centrales utilisant d'autres sources d'énergie (surtout lorsque le projet présente un bel équilibre entre des coûts de production compétitifs qui permettent de répondre à nos besoins à court terme et des impacts environnementaux raisonnablement faibles qui ne compromettent pas nos engagements à long terme).



LA SECURITE DE L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ NATUREL

Comme nous le notions à la section 2, le gaz naturel représentait en 1999 17 % de l'énergie achetée par les manufacturiers, pour une facture totale de 588 millions de dollars. D'un point de vue de l'efficacité énergétique, dans le milieu industriel cette forme d'énergie comporte des avantages indéniables, notamment pour le chauffage.

Le Québec est entièrement dépendant de l'importation pour son gaz naturel et les réserves gazières de l'Alberta qui nous approvisionnent montrent des signes de maturation. De plus, la consommation de gaz augmente ici comme aux États-Unis. Les ressources gazières de l'Alberta sont si convoitées que les États-Unis se préoccupent désormais que la Chine rivalisera avec elle pour ces ressources.³⁶ Le Québec doit également se préoccuper de cette situation, surtout que nous sommes en position de vulnérabilité puisque nous nous retrouvons à l'extrémité est (donc à la fin) du gazoduc de Trans Canada Pipelines.

Comme c'est le cas pour l'électricité, les manufacturiers souhaitent un approvisionnement fiable en gaz naturel et des tarifs stables et les plus concurrentiels possibles. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire que le Québec diversifie ses sources d'approvisionnement et réduise les risques associés à la dépendance envers une source unique qui est de plus en plus en demande. C'est pourquoi les projets de ports méthaniers pour importer du gaz naturel liquéfié d'outre-mer doivent certainement être étudiés car ils pourront sécuriser l'approvisionnement à moyen et long terme et pour assurer une plus grande stabilité des prix de la ressource.

Malheureusement, jusqu'à présent aucun des projets avancés n'a pu être étudié du point de vue de l'intérêt du plus grand nombre. En effet, en raison notamment de la décentralisation du processus décisionnel aux élus locaux qui ont pour mandat de voir aux intérêts de leur communauté, personne ne veut de projet dans sa cour et personne n'est présent à l'heure actuelle pour faire primer les intérêts supérieurs du Québec. Les MEQ déplorent cette situation et souhaitent que la politique énergétique du Québec fasse preuve de leadership sur cet enjeu pour éviter que ces projets continuent d'être victimes d'intérêts locaux.

³⁶ Simon Romero, « China Emerging as U.S. Rival for Canada's Oil », *New York Times*, 23 décembre 2004.



4. PRESENTATION DES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC

L'association des *Manufacturiers et exportateurs du Québec* (MEQ) constitue le plus important réseau d'affaires voué à la promotion des intérêts des manufacturiers et exportateurs du Québec. Les MEQ comptent plus de 600 membres au Québec et font partie des *Manufacturiers et exportateurs du Canada* dont les origines remontent à 1871.

Les manufacturiers et exportateurs emploient plus de 625 000 Québécois, ce qui représente 20 % de la main-d'œuvre totale au Québec. De tous les secteurs de l'économie, le secteur manufacturier est celui qui emploie le plus grand nombre de québécois. Il soutient également l'économie de plusieurs régions du Québec en y employant une proportion élevée de sa main d'œuvre.

Les MEQ font la promotion des intérêts de leurs membres auprès du public et des gouvernements, leur fournit des outils et des programmes leur permettant d'améliorer leur compétitivité et leur offre une gamme de services adaptés à leurs besoins.

C'est en collaboration étroite avec ses membres que les MEQ ont développé un agenda industriel pragmatique. Cet agenda ayant pour objectif d'améliorer la compétitivité des manufacturiers et exportateurs québécois se concentre autour de cinq enjeux identifiés par ces membres comme prioritaires :

1. L'accès aux marchés
2. Le développement des compétences
3. L'allégement du fardeau fiscal et réglementaire
4. **L'environnement et l'accès à un approvisionnement énergétique fiable et sécuritaire à prix stables et compétitifs**
5. L'amélioration continue de la productivité

UNITÉS DE MESURE

CONCEPT	MESURES	ÉQUIVALENCES
PUISSANCE	W : WATT KW : KILOWATT MW : MÉGAWATT GW : GIGAWATT	= 1 000 W = 1 000 000 W = 1 000 000 000 W
ÉNERGIE	KWH : KILOWATTHEURE MWH : MÉGAWATTHEURE GWH : GIGAWATTHEURE TWH : TÉRAWATTHEURE	= 1 000 WH = 1 000 KWH = 1 000 000 KWH = 1 000 000 000 KWH